



Le regroupement université est composé de 10 syndicats de chargées et chargés de cours, du Syndicat des tutrices et tuteurs de la Télé-Université ainsi que de l'Association des maîtres d'enseignement de l'École de technologie supérieure. Près de 12 000 membres y adhèrent.

- SCCCUL
- SCCCUM
- SCCCUQAC
- SCCCUQAR
- SCCCUQAT
- SCCC-UQO
- SCCEAUC
- SCCETS-SEG
- SCCIM
- SCCUQ
- STTTU

 **NÉGOCIATION COORDONNÉE**

UN GAIN POUR LES UNS = UN GAIN POUR TOUS



PLATEFORME COMMUNE

Un gain pour les uns, un gain pour tous

En mai 2016, les douze syndicats du Regroupement université ont marqué le début du cycle 2016–2019 de la négociation coordonnée par la signature d'un protocole de solidarité. Ce protocole est associé à une plate-forme de revendications communes dans le but d'accroître le rapport de force des syndicats et ainsi favoriser un maximum de gains pour tous.

Cette plateforme est un outil de taille pour défendre les droits des personnes chargées de cours tout en préservant l'autonomie des syndicats. Elle démontre que les syndicats s'engagent collectivement à **maintenir les acquis** durement obtenus durant les précédentes négociations, à **améliorer les conditions de travail**, à **bonifier les conditions et la qualité d'enseignement** ainsi qu'à **soutenir l'intégration, la représentation et la reconnaissance des personnes chargées de cours**.

Pour améliorer les conditions de travail, la principale revendication commune vise à réduire l'écart de rémunération entre un cours donné par un professeur adjoint et un cours donné par un chargé de cours.

Pour garantir la qualité de l'enseignement et de l'encadrement, les syndicats demandent de baliser la taille des groupes et la formation à distance.

Pour arriver à une meilleure intégration et à une véritable reconnaissance des apports des chargées et chargés de cours dans les universités, les syndicats demandent la reconnaissance de la recherche, un financement adéquat, ainsi qu'une participation respectueuse et représentative aux processus décisionnels et administratifs de l'université.

1987–2017 : 30 ans de travail coordonné !

Au milieu des années 1980, les personnes chargées de cours de la FNEEQ décident de se doter d'un mécanisme pour faire en sorte que leur réalité soit mieux prise en compte au sein de la Fédération. Les syndicats rédigent donc en 1987 leurs premières revendications communes. Lors de négociations locales soutenues par cette plateforme, le regroupement commence à améliorer et à normaliser leurs conditions de travail, telles que la reconnaissance des droits syndicaux, l'attribution selon l'ancienneté et le soutien au perfectionnement. Les plateformes suivantes ont, elles aussi, contribué à d'autres gains importants, comme un majeur rattrapage salarial de 60 % dans les années 1990 et 2000, ainsi que la reconnaissance des compétences et l'enjeu de la taille des groupes. La plateforme commune 2016–2019 contient, pour la première fois, un article sur la reconnaissance et l'importance de la recherche pour les personnes chargées de cours ainsi que des éléments de balise de la formation à distance.